

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 13 octobre 2021 à 18h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

BECKER Patrick	DEUTSCH André	FATTORELLI Viviane
COLIN Jean-Marie	MEDVES Jean-François	PHILIPPE Lionel
FERRERO Marc	REBSTOCK-PINNA Alexandra	FREYBURGER Julien
HERFELD Marie-Laurence	ABATE Patrick	PAULY Elsa
KASPAR-COTRUPI Angèle	ACKER Christine	KOWALCZYK Maryline
LUCCHINI Marc	BALCERZAK Roland	SCHIVRE Marc
MELEO Guy	BAUR Denis	TACCONI Pierre
POUGET Clémence	FEUVRIER Alieth	
RENAUX Patricia	HERGAT Michel	
SCHULTZ Laurent	LANGMAR Déborah	
VEINNANT Bernard	MATHIEU Bertrand	
ZIEGLER Damien	PAQUET Michel	
BARRILARO Jérémy	RECH Serge	
BERNARDI Alessandro	ZENNER Bernard	
CORAZZA Jean-Luc	BRUSCO Stéphane	

Arrivée de Monsieur ABATE Patrick pendant le point 2.
Sortie de Monsieur ZENNER Patrick après le vote du point 8.

Procurations :

ANDRE René	a donné procuration à	BECKER Patrick
SCHITZ Denis	a donné procuration à	FERRERO Marc
SCHNEIDER Brigitte	a donné procuration à	RENAUX Patricia
WEIS Mathieu	a donné procuration à	HERFELD Marie-Laurence
JURCZAK Serge	a donné procuration à	MEDVES Jean-François
TSCHIRSCH Laurent	a donné procuration à	SCHREIBER Roger
HATRI Aïcha	a donné procuration à	BERNARDI Alessandro
PARPETTE Jerry	a donné procuration à	BALCERZAK Roland
ROBINET David	a donné procuration à	PAQUET Michel
LORENTZ Maurice	a donné procuration à	RECH Serge
ZENNER Bernard	a donné procuration à	ACKER Christine (à partir du point 9)
GUERMANN Bernard	A donné procuration à	FATTORELLI Viviane

Absents excusés :

DEISS Murielle	ENGELMANN Fabien	GRILLO Marie	GUERMANN Bernard
VETZEL Caroline			

Absents non excusés :

BEY Michèle	HOLSENBURGER Alexandre	LOPICO Aurélie	SCHUTZ Sylvie
WATRIN Audrey	FRADELLA Cédric	SEGURA Olivier	

La séance débute à 18h11.

Début de la séance :

Membres en exercice : 41
Présents : 23
Procurations : 7
Absents : 11

Pendant le point 2 :

Arrivée de Monsieur ABATE Patrick pendant le point 2.

Membres en exercice : 41
Présents : 23
Procurations : 7
Absents : 11

Au point 3 :

Membres en exercice : 54
Présents : 33

Procurations : 10
Absents : 11
Au point 4 :

Membres en exercice : 56
Présents : 35
Procurations : 10
Absents : 11

Au point 5 :

Membres en exercice : 60
Présents : 38
Procurations : 11
Absents : 11

Départ de Monsieur ZENNER Patrick à la fin du point 8.

A partir du point 9 :

Membres en exercice : 60
Présents : 37
Procurations : 12
Absents : 11

La séance est levée à 19h02.

Assistaient en outre :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale du SMiTU
ANDRE Cédric, Directeur Adjoint du SMiTU
DIMEL Sébastien, Directeur des Finances du SMiTU
VAUTRELLE Alexandre, Responsable des Affaires Juridique du SMiTU
SCHLIENGER Sylvaine, Chargée de Mission PDU et Citézen du SMiTU
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing du SMiTU
PAX Guillaume, Assistant de Direction du SMiTU

POINT 1 – DELIBERATION N°2021/I-47 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L.2541-6 du CGCT (Alsace-Moselle) : « *Lors de chacune de ses séances, le conseil municipal désigne son secrétaire* » ;

Vu l'article L.2121-15 du CGCT : « *Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations* » (par renvoi des dispositions du code, cette disposition s'applique également au comité syndical) ;

Conformément aux articles L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales pour le droit local et L.2121-15 pour les règles de droit commun, il est proposé à l'assemblée délibérante de désigner un secrétaire de séance.

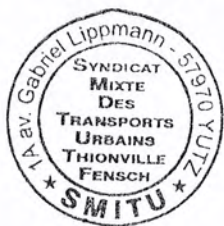
Il sera chargé de la rédaction du procès-verbal et compte-rendu de la séance avec l'assistance des agents du SMiTU.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical désigne, à l'unanimité des membres présents, désigne Monsieur BERNARDI Alessandro, délégué de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 14 octobre 2021

Le Président,



Roger SCHREIBER